



Programme d'établissement de résidents

La Ville de Témiscaming, soucieuse de sa croissance démographique, propose un programme autorisant une subvention de 1 000 \$ à toute personne qui achète ou construit sa première résidence principale à Témiscaming.

Pour être admissible, la personne s'engage à demeurer dans la ville de Témiscaming pendant au moins trois(3) ans. Le bénéficiaire devra fournir une preuve de résidence une fois l'an pendant 3 ans, soit un compte de téléphone, d'électricité ou un permis de conduire.

Pour être admissible, le demandeur doit faire parvenir le formulaire de demande de subvention à la Ville de Témiscaming au maximum trente (30) jours après la date de signature du contrat d'achat de l'immeuble chez le notaire, dépassé ce délai, la demande ne sera plus éligible à la subvention.

La subvention sera versée dans les 30 jours suivant la présentation, par le nouveau propriétaire d'une résidence, de la preuve de l'enregistrement de la transaction au bureau de la publication des droits et d'une preuve de résidence. Pour une construction, la date de référence pour le versement de la subvention sera la présentation du premier compte d'électricité.

Le bénéficiaire de la subvention ne doit pas avoir de lien de parenté avec le vendeur de la propriété visée, soit père, mère, fils, fille, frère, sœur, conjoint(e).

Si dans les trois années suivant la date d'occupation, le bénéficiaire quitte l'immeuble, il devra rembourser à la Ville, 333\$ par année non complétée de résidence.

La Ville de Témiscaming se réserve le droit de limiter le nombre de subventions versé annuellement. Les subventions seront accordées sur une base de premier arrivé, premier servi.

ENTRÉE EN VIGUEUR : Le programme s'applique aux transactions enregistrées après le 15 juillet 2010.

Pour obtenir un formulaire de demande, contactez l'agente de développement de la Ville au 819 627-3273, poste 114.

VILLE DE TÉMISCAMING
PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDANTS
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Je désire me prévaloir du montant alloué de 1 000 \$ lors de l'achat ou de la construction de ma première résidence principale sur le territoire de la Ville de Témiscaming.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____

Je n'ai aucun lien de parenté avec le vendeur de la propriété visée soit père, mère, fils, fille, frère, sœur, conjoint(e).

Ni moi, ni mon conjoint n'avons été propriétaire d'une résidence principale à Témiscaming dans les cinq dernières années.

Si dans les trois (3) années suivant le versement de la subvention, je quitte l'immeuble qui a fait l'objet initial de cette demande, je consens à rembourser à la Ville 333\$ par année non complétée de résidence.

Je reconnais avoir pris connaissance des détails du Programme d'établissement des résidants tel qu'approuvé par la résolution #2010-08-10-401

Signature : _____

Date : _____